

La Commission Administrative Paritaire (CAP A)

POURQUOI VOTER POUR NOUS
AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022 ?

Pour parler sur la force du **DIALOGUE SOCIAL**



- FORCE de PROPOSITIONS
- FRANC PARLER
- FAIRE BOUGER les lignes
- FONCTIONNEMENT COLLÉGIAL
- RESPONSABILITÉ et INDÉPENDANCE
- VOUS SOLICITER ET VOUS INFORMER

**PLUS DE VOIX,
PLUS DE POIDS
POUR VOUS DÉFENDRE**



**UNIS AUTOUR DE VALEURS COMMUNES,
PESONS SUR LES DÉCISIONS !**

La Commission Administrative Paritaire (CAP A)

La CAP c'est quoi ? Une instance qui émet un avis sur les recours relatifs aux décisions individuelles des **agents TITULAIRES** de toute catégorie : entretien professionnel, refus de formation longue, de formule ARTT, de télétravail, de temps partiel, de titularisation, sanction disciplinaire, licenciement ...



2019 - 2022

CE QUE le SNT-CFE-CGC 78 A FAIT POUR VOUS :

- Plan de promotion et avancement annuel ;
- Défense de l'équité et de la transparence dans le choix des agents éligibles ;
- Demande d'augmentation significative du nombre de bénéficiaires.

Au quotidien : Écoute, information et défense des droits et intérêts des agents.

En situation de crise :

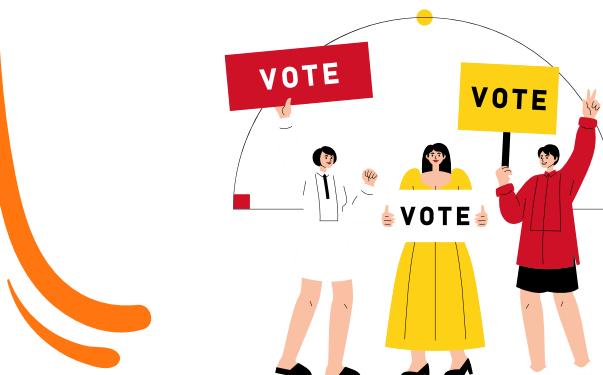
- Soutien des agents (écoute, conseil ...);
- Interpellation de la DRH sur des situations individuelles ou collectives « difficiles » ;
- Médiation avec la ligne managériale et/ou la DRH ;
- Défense des intérêts de l'agent en commissions de discipline et/ou de réforme.

POUR VOUS INFORMER ET ÊTRE À VOTRE ÉCOUTE, le SNT CFE-CGC 78 a déployé de nouveaux outils : un site internet, des communiqués réguliers et des permanences à destination de tous.

2023 - 2026

LES MESURES QUE le SNT-CFE-CGC 78 VEUT PORTER POUR VOUS :

- **L'obligation de motivation d'un refus** de temps partiel, formule ARTT, télétravail (au-delà de la simple invocation « nécessité de service ») ;
- **Une réponse rapide** et complète **de la DRH** à toute question ou demande d'un agent ;
- **Plus d'informations** aux agents sur les décisions pouvant faire l'objet d'un recours devant la CAP ;
- **Une cellule de soutien** et des fiches pratiques en cas d'arrêt maladie prolongé (démarches, impact financier ...) ;
- **Le droit d'accompagnement** par un représentant du personnel en cas d'enquête administrative.



Vos candidats SNT-CFE-CGC 78

Marie-Aline CHARIER (DCST)
Serge VAGNER (TAD-SA)
Maryline BREMENT-MARCHESEAU (DAMDA)
Marjolaine LELLOUCHE (DMO)
Hervé GENINASCA (EPI)
Laurent ZAMPICCOLI (DMO)
Patricia DEFER-BONIFACE (DED)
Anne EVAIN (DAMDA)
Catherine BESANCON (DCEP)
Sylviane GOUAISLIN (DPI)

Muriel JEAN-FRANCOIS FACRY (TAD-SA)
Bénédicte CHENE-ALLEZY (EPI)
Agnès JIMENEZ (DMO)
Anne-Laure GAUGIRAN (ACTIVITY)
Myriam LEBAS (TAD-SA)
Anne MARIEN (ACTIVITY)
Eliane BELISSONT (DED)
Isabelle TROUSSEAU (DCTS)
Christine POUILLART (DMO)
Aurélie FAURE (DPI)